

Les élus de "Pluguffan avec vous en toute transparence" : Pierre-Yves Biger, Catherine Le Floc'h, Xavier Quéméré

Nouvelles du passé au présent

A l'heure où nous bouclons cet article attendu pour le 30 juin, le collectif "Pluguffan Avec Vous En Toute Transparence" vient de faire le point sur les 6 premiers mois de l'année 2021 lors d'une 1^{ère} réunion, après plusieurs mois d'interruption forcée.

Nous partagerons donc ici nos réalisations, nos impressions et nos attendus.

Le mois de juin a été bien rempli avec plusieurs commissions, un conseil municipal (12 juin) qui a traité d'une question unique, à savoir la contraction d'un emprunt de 2 000 000 € pour le financement de la rénovation et de l'extension de l'école publique Antoine de Saint-Exupéry. Nous nous sommes étonnés de devoir délibérer sur une offre de prêt un samedi matin alors que la commission «Appel d'offres» se tenait le lundi suivant et qu'il aurait été plus judicieux d'attendre la réalité du montant des travaux pour pouvoir ajuster la somme à emprunter. Nous savons désormais le coût de cet investissement nécessaire.

Après ouverture des plis contenant les offres, nous actons que ce projet estimé à 1 849 000 € HT

en mars 2019 (2 218 800 € TTC) est réévalué à 2 493 446,42 € HT (2 992 135,70 € TTC) ce mois de juin 2021, soit une augmentation de 34,8 %. Nous avons raison d'en alerter le conseil municipal lors de ses trois dernières réunions, nos craintes se sont révélées justifiées !

Il n'y a pas lieu de dénoncer ce montant car la période entre l'estimation et le montant réel n'est pas du tout la même. Certaines fluctuations sont justifiables. Toutefois, il ne s'agit pas d'un montant définitif, qui n'interviendra qu'après travaux et livraison. Des révisions de prix seront possibles ainsi que des aléas de dernière minute. Gardons bon espoir de nous rapprocher le plus possible de ce montant !

Au mois de juin encore, avaient lieu les élections régionales et départementales. La campagne électorale des départementales et des régionales n'a pas eu l'écho escompté, faute de rencontres et débats de visu. Le collectif a toutefois proposé la seule réunion publique avec les candidats au Département, du canton de Quimper 1, le mercredi 16 juin. 4 listes sur 5 ont répondu à notre appel. Les échanges ont été constructifs et de bon aloi ; beaucoup d'idées ont

émergé pour la suite. Nous vous proposerons d'autres réunions à l'avenir avec pour objectif de faire rencontrer les personnalités publiques, des citoyens.

Sur ces élections toujours, le collectif a été très engagé et présent les 2 dimanches. Les observations que nous pouvons faire sont les mêmes que partout ailleurs : démobilitation des jeunes («sur 100 votants, seuls 13 ont moins de 35 ans» sur le compte Twitter de Ariane Chemin, grand reporter Le Monde), abstentionnisme similaire à l'ensemble du département et au territoire français, votes blancs et nuls en progression ...

En ce mois de septembre, nous formulons des vœux d'optimisme pour nos jeunes, que ce soit dans leur scolarité ou dans les associations plébiscitées avant le Covid par les usagers. Tout le monde aspire à un retour à la normale. Que cette nouvelle année scolaire soit plus sereine et que l'engagement dans les associations revienne au niveau d'avant la crise. En attendant, nous souhaitons à notre jeunesse, tout-petits ou plus grands, une belle rentrée !

Les élus de "Pluguffan Autrement" : Ronan Le Quéau, Viviane Raoul, Julien Ponthenier

Pour une refonte des tarifs de cantine

Depuis plusieurs années déjà, nous défendons la nécessité de proposer des tarifs plus justes indexés sur le quotient familial et non sur le revenu imposable. Nos demandes répétées ont conduit en 2019 puis 2020 à l'actuelle tarification par tranches de revenus.

Une nouvelle étape vers plus de solidarité s'ouvre aujourd'hui avec le dispositif proposé par l'Etat depuis le 1^{er} avril 2021, pour de nouveaux tarifs sociaux. En effet, l'Etat propose désormais une aide de 3 € par repas facturé à 1€ maximum.

Le conseil municipal du 08 juillet a validé cette nouvelle convention pour une durée de 3 ans.

Pluguffan aurait intérêt à réviser encore une fois les tarifs de cantine pour permettre à un plus grand nombre de familles de bénéficier de ce tarif solidaire. Pour rappel, voici les tarifs actuels (en fonction du revenu imposable et non du quotient familial) :

Tranches	1	2	3	4	5
Revenus mensuels	< à 1 600 €	De 1 601 à 2 370 €	De 2 371 à 2 960 €	De 2 961 à 4 200 €	> à 4 201 €
Prix du repas	1,00 €	2,00 €	3,00 €	3,25 €	3,50 €

Chacun comprend que les familles avec 2 enfants dont les revenus n'excèdent pas 2 000 € par mois aient des difficultés à boucler le budget familial.

Nb : le seuil de pauvreté est fixé en France à 1 228 €/mois pour une personne seule.

Nous proposons par conséquent cet exemple de tarification :

Tranches	1	2	3	4	5	6	7
Quotient familial	< à 300 €	De 301 à 500 €	De 501 à 700 €	De 701 à 900 €	De 901 à 1 200 €	De 1 201 à 1 500 €	> à 1 500 €
Revenu famille/mois 2 adultes + 2 enfants	< à 900 €	De 900 à 1 500 €	De 1 501 à 2 100 €	De 2 101 à 2 700 €	De 2 701 à 3 600 €	De 3 600 à 4 500 €	> à 4 501 €
Prix du repas	0,50 €	0,75 €	1,00 €	1,50 €	2,25 €	3,00 €	3,50 €

On pourrait envisager de créer 3 tranches jusqu'à 2 100 €/mois et de faire ainsi bénéficier les familles concernées d'une tarification nettement inférieure à 1 €. Ainsi, la commune bénéficierait de subventions importantes sans impact négatif sur les finances communales et témoignerait d'un effort de solidarité supplémentaire.

Nous demandons donc la refonte des tarifs de cantine de l'école publique.

Par ailleurs, le caractère avantageux de cette mesure conduit à nous interroger sur la tarification de l'école privée, bénéficiant du service de restauration municipale (confection des repas) et d'importantes subventions municipales. Il serait souhaitable qu'une concertation avec l'école Notre Dame de Grâce soit engagée sur ceux qu'elle applique.